COMMUNE DE AUCHY-LA-MONTAGNE
60360
Tél. /Fax : 03.44.46.38.09
mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Beauvais

Canton de Crèvecœur-le-Grand

BORDEREAU D'ENVOI

Date : le 4 juin 2015

DESTINATAIRE : **LHOTELLIER S.A. – Mr GARNIER**
OBJET : Autorisation Communale

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'autorisation communale concernant le projet ISDI de Madame Virginie FABRE LOUVET.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La secrétaire,

MAIRIE DE AUCHY LA MONTAGNE

S. TEINIELLE

MAIRIE DE AUCHY-LA-MONTAGNE
60360
Téléphone et FAX : 03.44.46.38.09
mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Beauvais

Canton de Crèvecoeur-le-Grand

AUTORISATION COMMUNALE

Annule et remplace celle du 27 mars 2015, suite à la remarque de la DREAL

A Monsieur LOUVET Frédéric et Madame FABRE LOUVET Virginie

Objet : Votre demande d'autorisation d'exploitation ISDI, plateforme de valorisation par broyage, concassage, criblage et de transit de matériaux.

Monsieur, Madame,

Nous avons pris connaissance du projet d'exploitation sur les parcelles identifiées au cadastre Z.I. 147 à Z.I. 3 appartenant à Monsieur LOUVET Frédéric se trouvant sur notre commune.

La commune d'Auchy-La-Montagne a pris acte qu'en fin d'exploitation, le terrain retrouvera sa vocation agricole. Il sera en effet réaménagé en terres cultivables ou à défaut en prairie permanente de qualité.

Après étude du dossier et d'un avis favorable du conseil municipal lors de sa séance du 13 mars 2015, j'en accepte sa réalisation sous les conditions suivantes :

- que la circulation des engins se fasse sur le chemin créé par Monsieur LOUVET Frédéric dans la parcelle 94 avec une création d'une zone d'attente pour éviter le croissement d'engins.

- Que l'entreprise Oise TP s'engage au bon entretien du chemin rural n°23 pour accéder au site, entre la voie communale VC 202 et l'entrée du site, c'est-à-dire qu'il soit recalibré et imperméabilisé par une grave bitume sur 8 cm sur une longueur de 50 à partir de la VC 202, le reste d'environ 220 m par un enduit bicouche et maintenu en l'état durant la période d'exploitation.

Fait à Auchy-La-Montagne,
Le 1er juin 2015

Le Maire

MAIRIE DE AUCHY-LA-MONTAGNE (OISE) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A.ROUSSELLE